

DECLARATION DES PARTICIPANTS DE LA SOCIETE CIVILE A L'ATELIER SUR LA REVISION DU CODE MINIER ET L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les membres de la coalition nationale Publiez Ce Que Vous Payez Guinée, des élus locaux de localités minières (Communes Urbaines et Rurales) et des ONG et/ou associations travaillant sur les questions minières et de bonne gouvernance se sont réunis en atelier de formation, du 1 au 4 février 2011, à Conakry pour :

- élaborer des propositions sur la révision du code minier guinéen ;
- évaluer la mise en œuvre de l'ITIE par la République de Guinée ;
- voir comment amplifier les actions de la coalition PCQVP dans le processus de l'ITIE.

La place des ressources minières dans l'économie nationale, le budget des collectivités locales des zones minières, l'ampleur de ses activités de par sa couverture territoriale ainsi que la gestion opaque dont elle a fait l'objet jusqu'à nos jours, amènent la société civile guinéenne à s'investir dans des démarches capables de :

- ✓ Garantir une gestion plus transparente des richesses générées par l'exploitation minière ainsi que leur bonne répartition en redynamisant l'ITIE, processus d'information du public et le levier de mobilisation et de contrôle citoyen de la société civile guinéenne qu'est PCQVP/Guinée ;
- ✓ Contribuer à la création d'un cadre juridique nouveau à travers la révision du code minier pour une meilleure prise en compte des intérêts des différentes parties prenantes dans l'exploitation des ressources minières et la promotion d'un développement durable de la Guinée.

Aux premiers jours du retour à l'ordre constitutionnel de la République de Guinée, les participants, au terme d'échanges fructueux expriment leurs préoccupations sur:

- La faible implication de la société civile dans la révision du code minier ;
- La non implication des communautés d'accueil dans la négociation et la conclusion des contrats miniers ;
- La suspension provisoire de la Guinée de l'ITIE ;
- Le manque de transparence des contrats miniers;
- L'évacuation du fer du Simandou par le Libéria créant un risque de mise en péril du chemin de fer transguinéen pour des motifs strictement économiques sacrifiant l'intégration politique et sociale de la Guinée ;
- La signature de conventions avec des intermédiaires qui se revendent à des professionnels mondiaux en réalisant des profits qui auraient dû revenir à la Guinée: BSGR à VALE et Global Alumina à BHP Billiton ;
- L'attribution laxiste de bloc pétrolier et de permis de recherche ;
- La signature de conventions de troc avec des sociétés chinoises où l'on ne diffuse que ce que gagne la Guinée, sans dire ce que cela lui coûte.

Vu le poids du secteur minier dans l'économie nationale ;

Conscients de l'importance de la transparence dans la gestion des ressources naturelles dans ce pays si doté mais miné par la corruption et mal géré;

Soucieux de voir les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles contribuer à un développement durable et harmonieux du pays pour réduire la pauvreté ;

Les participants, après avoir suivi avec attention, les exposés enrichissants sur le projet de code minier, le niveau d'avancement de l'ITIE en Guinée et l'état de fonctionnement de PCQVP ;

A - Demandant:

1 – A la coalition nationale PCQVP Guinée :

- D'ouvrir ses antennes sur tous les sites miniers dans le pays et de s'ouvrir à toutes les organisations de la société civile travaillant sur les questions de transparence minières;
- De trouver les moyens techniques et financiers pour le fonctionnement de la coalition nationale et de ses antennes sur sites miniers ;
- De poursuivre la formation de la société civile sur l'ITIE et PCQVP.

2 – Au Secrétariat de l'ITIE Guinée :

- De procéder à une reconstitution du comité de pilotage basée sur une représentation des parties prenantes et non des personnes physiques ;
- D'inclure dans le comité de pilotage, les représentants des élus locaux ;
- De produire, sans délai, les rapports d'audit 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 ;
- De prendre, en rapport avec le Gouvernement, toutes les dispositions utiles pour un retour de la Guinée à l'ITIE ;
- De faire adopter le plan d'actions et rechercher les moyens financiers pour la validation dès après la levée de la suspension de la Guinée de l'ITIE ;
- D'étendre le champ de l'ITIE aux entreprises minières en exploration et aux exploitants artisanaux de l'or et du diamant ;
- D'élargir le périmètre de l'ITIE aux redevances superficielles et aux contributions locales des sociétés minières ;
- D'élaborer des formulaires de collecte de données pour les localités, en plus de ceux de l'Etat et des sociétés minières.

3 – Au Gouvernement Guinéen :

- De décliner les orientations du gouvernement en matière de politique minière pour traduire les engagements de changement du Président élu ; ces orientations doivent marquer clairement la volonté politique de mise en œuvre de l'ITIE et de transparence des contrats en rupture avec le bradage des ressources minières pratiqué jusqu'ici ;
- D'intégrer les recommandations de la société civile sur la révision du code minier ;
- De prendre les mesures diligentes pour le retour de la Guinée dans l'ITIE ;
- De doter le Secrétariat de l'ITIE de moyens techniques et financiers nécessaires à son fonctionnement ;
- D'étendre le processus de l'ITIE aux secteurs de la pêche et de la forêt conformément aux accords de sorties de crise de janvier, février 2007 ;
- D'associer les représentants des communautés locales dans la conclusion des

- conventions minières ;
- De réviser, conformément aux accords de sorties de crise de janvier - février 2007, en vue de maximiser les revenus de l'Etat et des collectivités, les conventions minières souvent négociées en cachette et signées à la sauvette ;
 - De rechercher les moyens financiers et techniques pour que l'Etat réalise la recherche minière sur tout le pays et qu'il puisse, par appels d'offres, adjudger l'exploitation des différentes ressources ainsi découvertes ;
 - De réactiver la commission interministérielle de révision des conventions et accords miniers (CIRCAM).

B – Recommandent :

1 – Au Secrétariat International de l'ITIE :

- De diligenter l'examen de la demande de retour de la Guinée à l'ITIE ;
- D'accompagner le Secrétariat technique de l'ITIE Guinée dans la production/publication des rapports d'audit 2006/07/08/09/2010 et les préparatifs de la validation.

2 – A la campagne Africaine et mondiale de PCQVP :

- D'accompagner PCQVP Guinée dans la mobilisation et la formation de la société civile guinéenne sur l'ITIE ;
- De soutenir PCQVP Guinée dans la recherche d'appui technique et financier pour la mise en oeuvre de son plan d'actions.

3 – Aux Partenaires techniques et financiers :

- De soutenir la Guinée dans la mise en oeuvre de l'ITIE ;
- De soutenir la coalition PCQVP Guinée dans la mise en oeuvre de son plan d'actions.

Conakry, le 04 février 2011

Les Participants